



Administration communale
de Reckange-sur-Mess

Année scolaire 2025/2026

Demande de subside scolaire

Questionnaire à remplir en vue de l'appréciation de la demande de subside scolaire pour l'année scolaire 2025/2026. À présenter avant le 1^{er} novembre 2026. Toute demande introduite après ce délai sera refusée.

Les étudiant(e)s n'étant pas encore en possession de leur diplôme avant le 1^{er} novembre 2026 sont prié(e)s de présenter cette demande pour le 1^{er} novembre et d'introduire leur diplôme ultérieurement.

Nom et prénom de l'étudiant: _____

Téléphone: _____ E-mail: _____

Matricule national: _____

Adresse complète: _____

Titulaire de Compte, Banque et Numéro IBAN: _____

Etablissement fréquenté en 2025/2026: _____

Prime de mérite

Une prime de mérite de cinquante (50) euros est accordée aux élèves et étudiants ayant réussi avec succès l'année d'études concernée dans l'enseignement secondaire ou dans une formation reconnue équivalente.

Prime de fin d'études (non-cumulable avec la prime de mérite)

Une prime unique de deux cent cinquante (250) euros est accordée aux bénéficiaires ayant obtenu:

- un diplôme de fin d'études secondaires classiques, ou
- un diplôme de fin d'études secondaires générales, ou
- un diplôme de fin d'études secondaires première DAP, ou
- un diplôme de technicien (DT), ou
- un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP), ou
- un certificat de capacité professionnelle (CCP), ou
- tout diplôme équivalent reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Prime pour études supérieures (cycle court)

Une prime unique de deux cent cinquante (250) euros est accordée aux étudiants ayant obtenu un diplôme sanctionnant des études supérieures d'une durée normale d'un an, reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Prime pour études supérieures (BTS, Bachelor, Master)

Une prime unique de quatre cents (400) euros est accordée aux étudiants ayant obtenu un diplôme de type BTS, Bachelor ou Master reconnu par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Pièces à joindre

- Copie du bulletin du dernier trimestre/semestre 2025/2026, certifiant la réussite de l'année scolaire (études secondaires) ou d'un certificat de réussite (ajournement)
- Copie du diplôme (de fin d'études ou de fin d'études supérieures) obtenu à la fin de l'année scolaire ou académique 2025/2026
- Relevé d'identité bancaire (RIB) du compte bancaire indiqué ci-dessus

Par la présente, je déclare avoir parfaite connaissance des clauses et conditions de la réglementation en vigueur.

_____, le _____, _____
Lieu Date Signature

La commune de Reckange-sur-Mess s'engage à respecter vos droits en matière de protection des données selon la législation en vigueur sur le traitement des données à caractère personnel. Ces données sont stockées et utilisées exclusivement à des fins de traitement de votre demande ou de prise de contact. Après expiration du traitement de votre demande, vos données sont effacées, pourvu que vous le demandiez et que des délais de conservation légaux ne s'opposent pas à un tel effacement.